

REGLES DE SECURITE

A APPLIQUER SANS MODERATION



- ✓ TOUJOURS considérer une arme comme chargée et dangereuse
- ✓ TOUJOURS pointer le canon de l'arme en direction de la cible
- ✓ TOUJOURS garder le doigt le long du pontet avant le tir
- ✓ TOUJOURS être sûr de sa cible et de l'espace qui se situe au-delà
- ✓ TOUJOURS approvisionner votre arme avec au maximum cinq cartouches (revolver – une chambre doit toujours rester vide)

! Il est formellement interdit de manipuler une arme ou des munitions tant qu'une personne se trouve en avant du pas de tir

! N'approvisionnez votre arme que lorsque vous êtes prêt à tirer

! En fin de tir, l'arme doit être mise en sécurité :

- Enlevez le chargeur, videz le magasin, la chambre et/ou le barillet de ses munitions
- Ouvrez le mécanisme de l'arme (culasse ouverte ou barillet basculé)
- Contrôlez visuellement et physiquement l'absence de toute munition.



**PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES
ET UN CASQUE DE PROTECTION
LORS DU TIR**

